

PUBLIC

Experts-Comptables
Collaborateurs de haut niveau.

OBJECTIFS

Ces demi-journées d'actualisation permettent aux experts-comptables de faire le point sur l'actualité et l'état de la jurisprudence en matière sociale et fiscale.

PROGRAMME

L'actualité sera toujours privilégiée, ainsi que les questions posées par les participants. D'une séance à l'autre, l'animateur pourra traiter un thème précis, à la demande des participants.

Sandrine LIOTIER
tél : 04 72 60 26 23
liotier@cref.org



Actualisation & sociale fiscale

L'inscription
en ligne,
c'est possible !

www.cref.org

51 rue Montgolfier - 69451 Lyon Cedex 06 | Tél. 04 72 60 26 26 | Fax 04 78 60 96 29

Planning 2020

Actualisation Sociale (en demi-journées)

* Groupe dédoublé (matin/après-midi).

ANNECY*	Cabinet Blohorn animé par Y. BLOHORN	13/02	14/04	15/06	17/09	20/11
SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY*	Cabinet Blohorn	10/02	17/04	23/06	22/09	25/11
CHAMBERY*	Cabinet Blohorn	14/02	15/04	16/06	18/09	23/11
LYON GROUPE 1*	Capstan	12/02	09/04	18/06	17/09	16/11
LYON GROUPE 2*	Cabinet Barthélémy ou Capstan	11/02	10/04	19/06	15/09	19/11
SAINT-ETIENNE*	Capstan	07/02	16/04	17/06	21/09	24/11
BOURG-EN-BRESSE	Capstan	14/02	17/04	12/06	18/09	20/11
OYONNAX	Capstan	07/02	24/04	19/06	18/09	20/11

Actualisation Fiscale (en demi-journées)

* Groupe dédoublé (matin/après-midi).

ANNECY*	LAWREA	13/02	14/04	15/06	17/09	20/11
SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY*	LAWREA	10/02	17/04	23/06	22/09	25/11
CHAMBERY*	LAWREA	14/02	15/04	16/06	18/09	23/11
LYON GROUPE 1*	LAWREA	12/02	09/04	18/06	15/09	16/11
LYON GROUPE 2*	LAWREA	11/02	10/04	19/06	16/09	19/11
SAINT-ETIENNE	LAWREA	07/02	16/04	17/06	21/09	24/11

Actualisation Fiscale réservée aux collaborateurs (en demi-journées)

FORMATION
PRATICO-PRATIQUE
TPE/PME

AIX-LES-BAINS	MDL AVOCATS	10/02	09/04	17/06	17/09	19/11
LYON	MDL AVOCATS	13/02	08/04	16/06	18/09	20/11

Joindre en plus du bulletin d'inscription :

- Convention simplifiée de formation pour les dirigeants non salariés

Cabinet : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Actualisation Sociale

Choix du groupe - Matin / Après-midi	Nom - Prénom	Fonction	E.mail (obligatoire)
ANNECY <input type="radio"/> Matin <input type="radio"/> Après-midi
ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY <input type="radio"/> Matin <input type="radio"/> Après-midi
CHAMBERY <input type="radio"/> Matin <input type="radio"/> Après-midi
LYON GROUPE 1 <input type="radio"/> Matin <input type="radio"/> Après-midi
LYON GROUPE 2 <input type="radio"/> Matin <input type="radio"/> Après-midi
SAINT-ETIENNE <input type="radio"/> Matin <input type="radio"/> Après-midi
BOURG-EN-BRESSE <input type="radio"/> Matin
OYONNAX <input type="radio"/> Après-midi

Actualisation Fiscale

Choix du groupe - Matin / Après-midi	Nom - Prénom	Fonction	E.mail (obligatoire)
ANNECY <input type="radio"/> Matin <input type="radio"/> Après-midi
ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY <input type="radio"/> Matin <input type="radio"/> Après-midi
CHAMBERY <input type="radio"/> Matin <input type="radio"/> Après-midi
LYON GROUPE 1 <input type="radio"/> Matin <input type="radio"/> Après-midi
LYON GROUPE 2 <input type="radio"/> Matin <input type="radio"/> Après-midi
SAINT-ETIENNE <input type="radio"/> Après-midi

Actualisation Fiscale réservée aux collaborateurs

Choix du groupe - Matin / Après-midi	Nom - Prénom	Fonction	E.mail (obligatoire)
AIX-LES-BAINS <input type="radio"/> Matin
LYON <input type="radio"/> Après-midi

Règlement obligatoire à l'inscription

	€ H.T.	€ T.T.C.
ACTUALISATION SOCIALE	525,00	630,00
ACTUALISATION FISCALE	525,00	630,00
ACTUALISATION FISCALE réservée aux collaborateurs	525,00	630,00

Important : Engagement pour les cinq séances. Les séances non suivies ne seront pas remboursées.

Date : _____

Signature

Contact

Sandrine LIOTIER / Tél. 04 72 60 26 23 / liotier@cref.org

A compléter en cas d'inscription papier
(A joindre en complément du bulletin d'inscription)

Numéro d'existence : 82 69 02477 69 – Siret 347 919 151 000 30

Convention simplifiée de formation professionnelle continue entre les soussignés :

1 / CREF - 51 rue Montgolfier - 69451 LYON Cedex 06 ET

2 / Cabinet ou Société : _____

Adresse : _____

Est conclue la convention suivante, en application du livre IX du Code du Travail et des articles R.950-1 et suivants de ce livre :

Article 1 : le CREF organise l'action de formation suivante :

Intitulé du séminaire : _____

Date(s) : _____ Groupe matin Après-midi Durée : _____

Lieu : _____

Article 2 : Objet, contenu, moyens pédagogiques sont définis dans le programme disponible sur le site **www.cref.org**

Article 3 : Le CREF y accueillera la personne suivante :

Nom : _____ Prénom : _____

Article 4 : Le CREF s'engage à assurer le suivi de la formation

Article 5 : En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'engage à acquitter les frais suivants :

Frais de formation :

Coût HT € : _____

TVA (20%) € : _____

TOTAL TTC € : _____

Toute absence non justifiée, dans les 8 jours précédant la formation, entraînera la totalité de la facturation.

Article 6 : La présente convention prend effet à compter de sa signature par le cabinet pour la durée visée à l'Article 1.

A Lyon, le

Pour l'employeur,
Signature et cachet

CREF
Monsieur Jacques MAUREAU
Président



Règlement obligatoire à l'inscription (cocher le mode de règlement choisi)

Par chèque à l'ordre du CREF Par virement

Joindre un exemplaire signé de la convention.



N'oubliez pas, le règlement **est obligatoire** à l'inscription

1



Je me connecte sur
www.cref.org

MODE D'EMPLOI

2



Je saisis **mon identifiant**
et mon mot de passe
du compte cabinet*

3



Je procède **à mon inscription**
en ligne

4



J'imprime mon bon de commande
et je joins le règlement.
Règlement obligatoire à l'inscription

ACTUALITÉ DE LA PAIE 2020

Objectifs

- Actualiser trimestriellement avec un praticien de la paie ses connaissances en la matière.
- Suivre régulièrement l'évolution de la réglementation dans ce domaine.
- Echanger avec ses pairs et un consultant confirmé sur ses propres problématiques en paie.

A qui s'adresse cette formation ?

Responsable paie, gestionnaire paie, toute personne en entreprise ou en cabinet chargée de l'établissement des salaires et souhaitant tenir à jour ses connaissances.

Durée

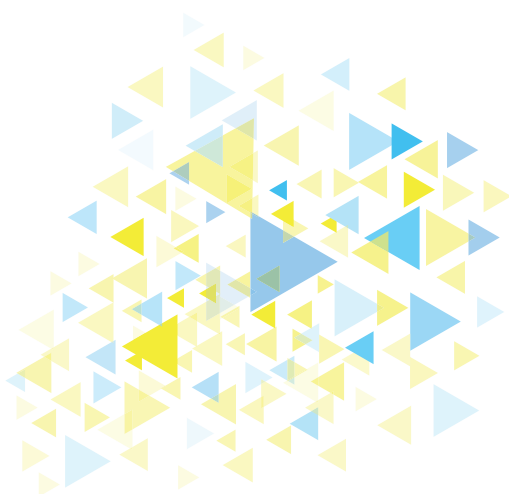
4 demi-journées (16 heures).

LYON <i>(en demi-journées)</i>		12/03	14/05	10/09	07/12
--	--	-------	-------	-------	-------

Choix du groupe - Matin / Après-midi	Nom - Prénom	Fonction	E.mail (obligatoire)
LYON <input type="radio"/> Matin <input type="radio"/> Après-midi <input type="radio"/> Matin <input type="radio"/> Après-midi <input type="radio"/> Matin <input type="radio"/> Après-midi

Règlement obligatoire à l'inscription	€ H.T.	€ T.T.C.
ACTUALITÉ DE LA PAIE	650,00	780,00

Important : engagement pour les quatre séances. Les séances non suivies ne seront pas remboursées.



Date : _____

Signature